

# JUVELIZE

RESPECTONS-NOUS LES UNS,  
LES AUTRES !  
VIVONS BIEN ENSEMBLE...



## *Pas de Bruit pour les voisins !*

Le bruit est source fréquente de conflit pour cela je respecte les horaires :

Les jours ouvrables 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés uniquement de 10h00 à 12h00.



## *Je suis l'ami des bêtes, mais...*

Veillez à ce qu'ils n'aboient pas à longueur de temps.

Ne pas les laisser divaguer dans la rue.



## *J'entretiens mon trottoir !*

Chaque habitant doit maintenir son trottoir et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation.



## *Arrêtez de vous Enflammer !*

Le brûlage à l'air libre des déchets vert est interdit.



## *Non aux lingettes dans les toilettes !*

Même biodégradables les lingettes endommagent notre lagunage et dégrade le milieu naturel.



## *Une décharge est autorisée pour les habitants de Juvelize et non pour les entreprises !*

Pour le bien de tous je respecte uniquement le dépôt de cailloux, de terre et de déchets verts à la " Fourmi".

Une demande se fera auprès du Maire pour tout dépôt particulier ne respectant pas les trois critères cités précédemment. Le cas échéant le dépositaire reprendra ces déchets.



## *Soyons vigilants*

En cas de déplacements inhabituels de voitures ou de personnes veuillez prévenir directement la gendarmerie.



**La commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.**